

La gazette du Val-Doré

Journal d'information de la commune du Val Doré

N° 3

Novembre 2020

LES NOUVELLES DE LA COMMUNE

INFORMATIONS PERMANENTES



: 02 32 30 11 40

Nouvelle adresse E-mail : mairielevaldore@gmail.com

Permanence Le Fresne : jeudi : de 16h30 à 19h (bureau annexe de la mairie/urbanisme)

Permanence Orvaux : lundi de 14h à 19h jeudi de 9h à 12h

Merci de respecter ces horaires.

Un site internet de la commune sera proposé prochainement (Début 2021).

ACTUALITES

• Distribution des livres aux enfants de l'Ecole

La distribution n'ayant pu se faire en juin comme habituellement, la distribution a été réalisée le 15/10/20 en présence de Madame le Maire et de Christophe Grognet, conseiller municipal.



• Travaux

Les travaux pour l'antenne relais (4G) ont commencé Rue de la Mairie. L'installation du pylône se fera du 16 au 20 novembre 2020. La rue de la mairie sera donc barrée sur la zone de travaux (du 30 rue de la mairie jusqu'à la rue du Sec-ton) durant cette période. Le réseau mobile sera opérationnel d'ici la fin de l'année.



• Arrêtés sur les aires de jeux

La publication de l'arrêté sur les aires de jeux ayant provoqué plusieurs réactions chez les administrés, il est réaménagé et fera l'objet d'une prochaine publication.

• Repas des aînés

Cette année, compte tenu de la crise sanitaire, le repas des aînés n'aura pas lieu. Il n'est pas possible de rassembler autant de personnes dans les salles des fêtes. Un colis sera offert à tous nos aînés de 65 ans et plus.

• Cérémonie du 11 novembre

Compte tenu de la crise sanitaire, la cérémonie du 11 novembre sera limitée à un dépôt de gerbe au monument aux morts.

• Confinement

Au vu des circonstances sanitaires, le dispositif d'entraide mis en place en mars dernier est remis en place. Les mairies restent également ouvertes et des attestations y seront disponibles.

- **Passage d'un hélicoptère à basse altitude au-dessus de la commune**

Entre le 2 et le 20 novembre, un hélicoptère survolera la commune à basse altitude afin de vérifier les lignes électriques.

- **Plan Vigipirate**

Le plan Vigipirate est à son degré maximum, urgence attentat. Ainsi, le préfet de l'Eure interdit l'entrée des parents au sein de l'école et de la garderie.

INFOS UTILES

- **Recensement militaire ou citoyen**

Tout jeune Français qui a 16 ans doit se faire recenser. Une fois cette obligation accomplie auprès de sa mairie, le jeune reçoit une attestation de recensement, qui est à garder à vie car elle vous sera demandée par exemple pour passer le bac, le permis et pour un certain nombre de concours. Ce recensement permet à l'administration de convoquer le jeune à la journée défense et citoyenneté (JDC actuellement annulée dans le contexte de la COVID-19).

- **Dératisation**

Des sacs de blé empoisonné sont à votre disposition en Mairie (disponibles sur la permanence du Fresne et Orvaux).

- **Producteurs-commerçants sur place ou itinérants**

- Un boulanger « Les Friandises de Marie » passe dans la commune tous les mercredis et dimanches.

Contact : 07 71 24 29 33



- Un maraîcher vend sur la place de la Mairie à Orvaux tous les vendredis soir de 16h à 19h des fruits et des légumes de sa production.
- Vente d'œufs tous les vendredis de 16h à 19h. Rue de la Mairie à Orvaux.

Contact : 06 44 25 45 15



La ferme des haules

Agriculture

- La ferme des Pâtures vend de la viande de bœuf au 10 rue saint Pierre 27190 Orvaux
Site internet : ferme-les-patures-orvaux.com

Contact : Téléphone : 02 32 30 13 43

Portable : 06 16 66 44 89

Adresse mail : Corinne.duedal@orange.fr

